AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C2087
FR0010220475-FS0974

17 novembre 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ALSTOM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 novembre 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 11 novembre 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, individuellement, 22 990 415 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALSTOM hors marché.

À cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 11 novembre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 24 806 173 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,36% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	22 990 415	4,97
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	776 882	0,17
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	647 451	0,14
Goldman Sachs Bank Europe SE	246 912	0,05
Goldman Sachs Asset Management International	134 247	0,03
Goldman Sachs & Co. LLC	10 264	ns
Folio Investments Inc.	2	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**24 806 173**	**5,36**

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 668 249 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 834 760 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *securities lending* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 20,34 € et 30,00 € ; et

- 1 698 700 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 14,00 € et 22,00 €.

[1] Sur la base d'un capital composé de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 20 379 319 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 577 598 actions ALSTOM résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 27 novembre 2031 et le 9 décembre 2032 ;

- 130 993 actions ALSTOM résultant de la détention de 50 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 27 novembre 2031, à des prix unitaires compris entre 5,02 € et 30,00 € ; et

- 18 670 728 actions ALSTOM résultant de la détention de 365 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 novembre 2026 et le 11 novembre 2036.

_____